

# Communiqué de la direction départementale des finances publiques de l'Aude

**Dès janvier 2017 : accueil sur RDV  
obligatoire pour les questions complexes**

La direction départementale des finances publiques de l'Aude informe ses usagers qu'à compter du mois de janvier 2017, un nouveau service d'accueil personnalisé sur rendez-vous est mis en place dans les centres des finances publiques **de la cité administrative de Carcassonne et de Limoux.**

Souple et pratique, l'accueil personnalisé sur rendez-vous permet d'améliorer la qualité de service en évitant aux usagers de se déplacer lorsque cela n'est pas nécessaire et, si cela est nécessaire, en leur assurant d'être reçus sans file d'attente, à l'heure choisie, par un agent ayant pris préalablement connaissance de leur dossier et en étant muni des pièces utiles.

Pour bénéficier de cette réception personnalisée, réservée aux demandes les plus complexes, les usagers particuliers ou professionnels sont invités à **prendre rendez-vous** :

- **par internet @ :**

sur le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) (rubrique « **Contact** »), où ils peuvent, à tout moment, trouver tous les services en ligne et de nombreuses réponses aux questions d'ordre général ou personnel (via leur espace Particulier ou Professionnel) ;

- **par téléphone :**

- pour les particuliers : **0 811 369 609** (service 0,06 €/min+prix d'un appel)

- pour les professionnels : de Carcassonne : **04 68 77 44 44** (touche2)  
de Limoux : **04 68 74 62 19**

- **au guichet** de leur centre des finances publiques.

Bien évidemment, dès le premier contact à distance, tout est mis en œuvre pour que l'utilisateur obtienne une réponse, si nécessaire en le rappelant.

De plus, sur place, les centres des finances publiques sont dotés d'un **espace PC libre-service** permettant à chacun de se familiariser avec les services en ligne.